

Le FNDC présente au procureur de nouvelles preuves contre Alpha Condé

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



Politique/Justice

Le FNDC a déposé mercredi 4 mai une nouvelle série de preuves contre le régime d'Alpha Condé, au procureur général pour faciliter la tâche de l'instruction. Le mouvement était en pointe dans la crise de 2019-2020 et les manifestations contre un troisième mandat de l'ancien président. Le groupe avait porté plainte contre l'ex-chef d'État et la répression sanglante du mouvement de protestation. Le procureur général a alors ouvert une enquête contre Alpha Condé et 26 autres hauts responsables pour assassinat, torture ou encore enlèvement.

Dans ce second lot de preuves, on trouve notamment des rapports de plusieurs ONG sur les crimes commis par l'ancien régime. Le Front National de Défense de la Constitution (FNDC) a également rassemblé des pièces complémentaires, notamment des actes de décès de personnes tuées lors de la répression.

Le FNDC attend du procureur qu'il examine ces nouveaux éléments, demande des compléments d'enquête, retrouve les familles des victimes, confirme par procès-verbal ce qu'elles ont subi, ou encore fasse examiner les photos et vidéos d'exactions pour retrouver les coupables. En résumé, qu'il

alimente son instruction.

Pour Me Vincent Brengarth, un des avocats du collectif, il s'agit d'apporter un maximum d'éléments à la justice afin qu'elle établisse des responsabilités. « *Nous restons actifs pour éviter à tout prix une impunité. Le dossier est complexe et les plaignants peuvent aider la collecte des preuves* », indique Me Brengarth.

Le FNDC poursuit d'ailleurs ses investigations et le dépôt d'un troisième lot est possible. « *Avec l'ouverture d'une enquête par le procureur, des gens qui craignaient des représailles pourraient accepter de témoigner* », estime l'avocat.

Le collectif dit qu'il surveillera de très près l'attitude de la justice guinéenne. Si le dossier est enterré ou que la politique s'en mêle, le FNDC n'exclut pas, comme il l'avait fait en 2020, de saisir la Cour pénale internationale.

Le coordinateur du FNDC, Oumar Sylla, dit Foniké Mingué, ce dépôt de nouvelles preuves est « *une très bonne nouvelle, pour les parents des victimes, pour le FNDC et les citoyens pro-démocratie* ». Le militant et ex-animateur de radio a été emprisonné à deux reprises sous Alpha Condé.

Cet article est republié à partir de [rfi.fr](https://www.rfi.fr). Lire l'original [ici](#).

Poursuites judiciaires contre

Alpha Condé: les avocats du FNDC se réjouissent de la décision mais «resteront vigilants»

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



Justice

Suites à l'annonce du Procureur général près la Cour d'appel de Conakry, Alphonse Charles Wright, des instructions «aux fins de poursuites judiciaires» contre l'ex-président Alpha Condé et une trentaine d'anciens hauts responsables sous sa présidence, notamment pour assassinats, actes de torture et enlèvements, les avocats du FNDC, dans un communiqué, se «réjouissent de cette décision qui marque la volonté des autorités guinéennes de faire toute la lumière sur les exactions commises et d'en juger les responsables». Toutefois, ils soulignent qu'ils «resteront particulièrement vigilants pour que les droits des victimes soient respectés et que les investigations menées soient effectives [] ».

Lire [Le procureur général annonce des instructions «aux fins de poursuites judiciaires» contre Alpha Condé et plusieurs anciens dignitaire](#)

Le communiqué

COMMUNIQUE DES AVOCATS DU FRONT NATIONAL POUR LA DÉFENSE DE LA CONSTITUTION

Le 4 mai 2022, nous, Conseils du Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC), avons pris connaissance des instructions aux fins de poursuite judiciaire par voie de dénonciation établie par le Procureur Général près la Cour d'appel de CONAKRY.

Ces instructions font suite au signalement qui avait été adressé le 21 janvier 2022 par les soussignés pour dénoncer les crimes et exactions présumés avoir été commis sous le régime de Monsieur Alpha CONDE ainsi que par des personnalités qui étaient visées.

Ce signalement fait notamment état de l'usage d'une force excessive lors du double scrutin du 22 mars 2020 ; d'une répression meurtrière et de disparitions forcées, d'attaques perpétrées contre la population civile.

Par lettre du 14 avril 2022, les soussignés avaient également transmis un premier lot de preuves des dénonciations qui ont été examinées par le parquet général.

C'est dans ces conditions que le Procureur Général a instruit au Procureur de la République près le Tribunal de première instance de DIXINN d'engager des poursuites judiciaires sans délai contre Monsieur Alpha CONDE ainsi que contre d'anciens responsables de son régime.

Les soussignés se réjouissent de cette décision qui marque la volonté des autorités guinéennes de faire toute la lumière sur les exactions commises et d'en juger les responsables.

Les soussignés prennent acte du fait que les juridictions guinéennes agiront pour lutter contre l'impunité. Les soussignés resteront particulièrement vigilants pour que les droits des victimes soient respectés et que les investigations menées soient effectives, mais un premier pas a été franchi. Les avocats du FNDC, la coordination du FNDC, les familles des victimes et les victimes réitèrent leur disponibilité entière pour que les investigations soient menées à leur terme.

Paris, le 04 mai 2022



William BOURDON



Vincent BRENGARTH

Le procureur général annonce des instructions «aux fins de poursuites judiciaires» contre Alpha Condé et plusieurs anciens dignitaires

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



Politique

Le Procureur général près la Cour d'appel de Conakry, Alphonse Charles Wright a annoncé ce mercredi 4 mai des instructions «aux fins de poursuites judiciaires» contre l'ex-président Alpha Condé et une trentaine d'anciens hauts responsables sous sa présidence, notamment pour assassinats, actes de torture et enlèvements.

Parmi les personnalités visées par les poursuites, outre Alpha Condé, il y a l'ancien président de la Cour constitutionnelle Mohamed Lamine BANGOURA, l'ancien président de l'assemblée nationale Amadou Damaro CAMARA, l'ancien premier ministre Ibrahima Kassory FOFANA et plusieurs autres anciens ministres

et députés.

Ces anciens dignitaires sont poursuivies pour : -des atteintes volontaires à la vie humaine notamment le meurtre, assassinat et complicité de meurtre et d'assassinat ; -des atteintes involontaires à la vie et complicité d'atteinte involontaire à la vie et de complicité ; -des atteintes à la personne constituées par les disparitions forcées, détention, enlèvement ou tout autre forme de privation de liberté et de complicité ; -des atteintes volontaires à l'intégrité physique ou psychique de la personne, la torture ou traitements cruels inhumains ou dégradants et de complicité ; -des coups, blessures et violence volontaire et de complicité ; -des atteintes involontaires à l'intégrité de la personne, menaces de mort et voie de fait et de complicité ; -des agressions sexuelles et de l'attentat à la pudeur notamment le viol et la complicité ; -la mise en danger de la personne ou des risques causés à autrui et de complicité ; -des atteintes aux libertés de la personne notamment l'enlèvement, la séquestration et la complicité ; -des atteintes à l'économie nationale et de complicité ; -des atteintes volontaires à la vie humaine notamment le meurtre, assassinat et complicité de meurtre et d'assassinat; -des atteintes involontaires à la vie et complicité d'atteinte involontaire à la vie et de complicité; -des atteintes à la personne constituées par les disparitions forcées, détention, enlèvement ou tout autre forme de privation de liberté et de complicité; -des atteintes volontaires à l'intégrité physique ou psychique de la personne, la torture ou traitements cruels inhumains ou dégradants et de complicité; -des coups, blessures et violence volontaire et de complicité ; -des atteintes involontaires à l'intégrité de la personne, menaces de mort et voie de fait et de complicité ; -des agressions sexuelles et de l'attentat à la pudeur notamment le viol et la complicité ; -la mise en danger de la personne ou des risques causés à autrui et de complicité ; -des atteintes aux libertés de la personne notamment l'enlèvement, la séquestration et la complicité ; -

des atteintes à l'économie nationale et de complicité, entre autres.

La junte militaire libère le dictateur Alpha Condé sans inculpation

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



Politique

Dans un communiqué du CNRD, la junte au pouvoir en Guinée annonce que l'ex-président Alpha Condé est désormais libre. Le communiqué précise que l'ancien dictateur peut recevoir « à sa demande les membres de sa famille biologique, politique, des amis ou proches ».

Il faut rappeler que le 5 septembre 2021, les militaires des forces spéciales à sa tête le Colonel Mamadi Doumbouya, se sont emparés du pouvoir en arrêtant Alpha Condé. Ils déclaraient vouloir mettre un terme à la « gabegie » qui gangrène l'État et « engager une concertation nationale pour ouvrir une transition inclusive et apaisée ».

Alpha Condé au pouvoir de 2010 à 2021 avait tordu les institutions du pays pour s'octroyer un troisième mandat. Cet appétit de pouvoir a durablement écorné son image. Sa réélection en 2020 a été obtenue dans des conditions calamiteuses, le résultat du scrutin n'ayant pas été reconnu par une partie significative de l'opposition tandis que les manifestations étaient violemment réprimées et les journalistes et autres acteurs politiques menacés ou emprisonnés.

Le pouvoir de Alpha Condé a été caractérisée par une violence sans précédent à l'encontre des opposants à son régime et autres défenseurs des Droits de l'homme. Depuis sa chute, les défenseurs des Droits de l'homme ne cessent d'interpeller les nouvelles autorités sur l'urgence d'engager des poursuites contre le dictateur déchu. Avec cette nouvelle de sa libération, le sentiment de déception est aujourd'hui grand chez de nombreux guinéens et surtout les familles des victimes qui espéraient ne serait-ce qu'un début d'une procédure judiciaire pour les crimes de sang commis sous Alpha Condé.

Lire le communiqué du CNRD



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité

COMITE NATIONAL DU
RASSEMBLEMENT POUR
LE DEVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 011/CNRD/2022

Le Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) et son Président, SE le Colonel Mamadi DOUMBOUYA, Président de la Transition et Chef Suprême des Armées, informent l'opinion nationale et internationale, que l'ancien Président de la République, le Professeur Alpha CONDE est libre.

Toutefois, il demeurera à l'actuelle résidence de son épouse jusqu'à l'achèvement des travaux de reconstruction de son domicile privé.

Tout en continuant de bénéficier d'une protection adéquate, il pourra recevoir à sa demande les membres de sa famille biologique, politique, des amis ou proches.

Le Président de la Transition rassure le peuple de Guinée et la communauté internationale, que la dignité et l'intégrité du Professeur Alpha CONDE seront toujours préservées conformément à son rang, à son statut, et aux vertus de la tradition africaine.

Conakry, le 21 avril 2022

Pour le Comité National du Rassemblement pour le Développement
(CNRD)



Colonel Saïba KOULIBALY

Crimes et exactions: le cabinet «Bourdon et associés» transmet des preuves et une liste de personnalités au Procureur général

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



Politique/Justice

Le cabinet d'avocats « **Bourdon et associés** » en qualité de Conseils du **FNDC** (Front national pour la défense de la Constitution) vient de transmettre au Procureur général près la cour d'appel de Conakry un « **premier lot de preuves des dénonciations des crimes et exactions commis sous le régime d'Alpha Condé et transmission de la liste des personnalités directement ou indirectement impliquées** ».

[Télécharger le document ICI](#)

répression postélectorales [Human Rights Watch]

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



Droits de l'Homme

Les autorités devraient ouvrir des enquêtes sur l'usage excessif de la force et traduire les responsables en justice.

(New York) – La période postélectorale en [Guinée](#) a été entachée de violences et d'actions répressives qui ont fait au moins 12 morts, a déclaré Human Rights Watch aujourd'hui. À la suite du scrutin présidentiel du 18 octobre 2020, les forces de sécurité ont recouru à une force excessive pour disperser les manifestations dirigées par l'opposition dans la capitale, Conakry.

Le principal candidat de l'opposition, Cellou Dalein Diallo, a été assigné à résidence de facto, en l'absence d'inculpation, du 20 au 28 octobre. L'un des principaux organes d'information en ligne de Guinée a été suspendu du 18 octobre au 2 novembre, et les réseaux Internet et téléphonique ont été gravement [perturbés](#) voire suspendus entre le 23 et le 27 octobre. Ces mesures ont entravé la capacité des habitants à

communiquer, à obtenir des informations ou à rendre compte des événements en cours.

« Les actions brutales menées contre des manifestants et d'autres personnes à Conakry se sont inscrites dans un contexte de répression généralisée qui a fragilisé la crédibilité des élections », a déclaré [Ilaria Allegrozzì](#), chercheuse senior sur l'Afrique centrale à Human Rights Watch. « Les autorités devraient maîtriser les forces de sécurité, enquêter sur les individus impliqués dans des exactions et les sanctionner, et tous les dirigeants politiques devraient demander d'urgence à leurs partisans de s'abstenir de toute violence. »

Lire la suite sur le site de [Human Rights Watch](#)

Amnesty International confirme “des tirs à balles réelles par les forces de défense et de sécurité sur des manifestants” en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



Guinée. Des récits de témoins, des vidéos et images satellites analysées confirment les tirs à balles réelles par les forces de défense et de sécurité sur des manifestants.

- **Elles ont fait usage d'armes de guerre à Conakry et Labé**
- **Une scène de tirs en banlieue de la capitale géolocalisée par des images satellites**
- **L'Union africaine et la CEDEAO silencieuses face à cette répression à huis-clos**

Des récits de témoins, des images satellites et des vidéos authentifiées et analysées par Amnesty International confirment que les forces de défense et de sécurité guinéennes ont tiré à balles réelles sur des protestataires après l'élection présidentielle contestée du 18 octobre.

De nombreux morts et blessés ont été recensés lors de manifestations et d'émeutes. Des habitations et des biens ont été détruits. Internet et les liaisons téléphoniques ont été perturbés ou coupés le vendredi 23 et le samedi 24 octobre. Un site d'information est toujours suspendu. Amnesty International est préoccupée par le silence de l'Union africaine et de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) face à l'ampleur des violations des droits humains infligées aux Guinéens.

L'usage d'armes à feu doit cesser et la mort de manifestants, de passants et de responsables locaux du Front national de

défense de la Constitution (FNDC) doit faire l'objet d'enquêtes indépendantes, impartiales et efficaces. Si des informations laissent présumer des responsabilités pénales, les personnes concernées doivent être déférées à la justice pour des procès équitables devant des tribunaux civils.

Fabien Offner, chercheur sur l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale à Amnesty International.

[Lire la suite...](#)

Guinée: «Les États-Unis condamnent les violences [] et appellent à la transparence dans le processus de tabulation du vote»

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



Dans une déclaration republiée par l'ambassade des États-Unis

en Guinée, le Secrétaire d'État adjoint [Tibor Nagy](#) souligne que “les États-Unis condamnent les violences en Guinée et appellent à toutes les parties à y mettre fin immédiatement”.



Les États-Unis condamnent les violences en Guinée et en appellent à toutes les parties à y mettre fin immédiatement. Nous exhortons les services de sécurité à la retenue, et les manifestants à rester pacifiques. Nous présentons nos condoléances aux victimes et à leurs familles, souhaitons un prompt rétablissement aux blessés.

Une élection libre, équitable et crédible est essentielle pour l'avenir de la Guinée. Nous nous joignons à la société civile guinéenne pour en appeler à la transparence dans le processus de tabulation du vote. Tous les différends électoraux doivent être résolus pacifiquement par l'entremise du processus défini par la loi.

Nous saluons la volonté de l'Organisation des Nations Unies de soutenir les efforts du pays pour désamorcer rapidement les tensions, promouvoir le dialogue et la cohésion nationale.



GN.USEMBASSY.GOV



@USEMBASSYCONAKRY



@EMBASSYCONAKRY



@USEMBASSYCONAKRY

The U.S. condemns the violence in Guinea & calls on all parties to end it immediately. We urge the security services to use maximum restraint and for protestors to remain peaceful. We extend our condolences to the victims & their families and wish a full recovery for the injured.

– Tibor Nagy (@AsstSecStateAF) [October 23, 2020](#)

A free, fair and credible election is essential to Guinea's future. We join Guinean civil society in calling for transparency in the vote tabulation process. All election disputes should be resolved peacefully through the constitutionally-mandated process.

– Tibor Nagy (@AsstSecStateAF) [October 23, 2020](#)

We welcome the [@UN](#)'s commitment to support efforts in Guinea to defuse tensions and promote dialogue and national cohesion.

– Tibor Nagy (@AsstSecStateAF) [October 23, 2020](#)

**À partir du 26 octobre 2020,
tous les guinéens dans la rue
“jusqu’au départ du dictateur
Alpha Condé” [Déclaration
FNDC]**

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



Déclaration

Le FNDC appelle le Peuple de Guinée à des manifestations dans tout le pays à partir de ce lundi 26 octobre 2020 jusqu'au départ du dictateur Alpha Condé

Le FNDC a le profond regret de constater depuis quelques jours des scènes de violences dans plusieurs villes du pays causant une dizaine de pertes en vie humaine dont Boubacar Baldé et Daouda Kanté, respectivement Coordinateur de l'antenne FNDC à Sonfonia Gare 2 (Conakry) et à Pita. Tous les deux ont été tués par balles des forces de défense et de sécurité aux ordres d'Alpha Condé.

Des pillages de commerces et d'habitations ont été également orchestrés par le régime pour terroriser les populations et installer le chaos dans le pays dans le seul but de permettre à Alpha Condé de se maintenir au pouvoir au-delà de ses deux mandats légaux.

Le FNDC condamne énergiquement ces dérives dictatoriales et le déchirement du tissu social par l'exécution des nombreuses menaces « d'affrontement, de mort et de guerre» proférées par

Alpha Condé contre sa propre population depuis le début de son processus de coup d'État constitutionnel.

Nous interpellons la communauté internationale à réagir face aux violations insupportables des droits humains par le régime et à prendre d'urgence des sanctions ciblées contre les auteurs et commanditaires de ces crimes.

Conformément à ses déclarations précédentes notamment celles du 25 mars 2020 et du 16 octobre 2020, le FNDC demeure fidèle à ses principes et à ses engagements d'empêcher le troisième mandat d'Alpha Condé et de ne reconnaître aucune institution illégale et illégitime issue de mascarades électorales ou de blanchiment de coup d'État civil.

C'est pourquoi, le FNDC appelle le Peuple de Guinée à des manifestations dans tout le pays à partir de ce lundi 26 octobre 2020 jusqu'au départ du dictateur Alpha Condé pour permettre une refondation totale de l'État Guinéen et le débarrasser de tout système corrompu.

Nous appelons les forces de défense et de sécurité à être républicaines en refusant d'obéir à tout ordre illégal et en se mettant du côté du Peuple.

Le FNDC invite toutes les forces vives du pays, tous les démocrates épris de paix et de justice à répondre à cet appel patriotique pour chasser du pouvoir Alpha Condé et son clan mafieux qui sont les seuls responsables du chaos qui s'installe dans notre pays.

Ensemble unis et solidaires, nous vaincrons!

Conakry, le 23 octobre 2020

Pour plus d'informations

Guinée: la chasse aux opposants et aux activistes des droits humains doit cesser [FIDH]

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



Nos organisations appellent à l'arrêt des violences policières ayant entraîné des pertes en vie humaines, des atteintes à l'intégrité physique et des dégâts matériels. Nous condamnons les violences enregistrées le 12 mai 2020 à Coyah, Dubréka et Kamsar, et nous exigeons l'ouverture immédiate d'une information judiciaire qui permettra de faire la lumière sur les violences commises dans ces localités. Enfin, nous appelons les autorités à mettre fin aux arrestations arbitraires et à la libération sans condition de toutes les personnes arbitrairement détenus pour avoir exprimé leurs opinions.

Au moment où l'Humanité est préoccupée par la pandémie du coronavirus qui a fait près de 300 000 morts à travers le

monde, les autorités guinéennes mettent à profit cette crise sanitaire pour **engager une chasse contre les opposants** à la nouvelle Constitution, qui permet désormais au Président Alpha CONDE de briguer deux mandats de plus. Cette chasse se traduit par **des arrestations et détentions arbitraires, des enlèvements, du harcèlement judiciaire et des actes d'intimidation** contre les défenseur.es des droits humains.

Après Fassou GOUMOU, Bella BAH, Ibrahima DIALLO, Sékou KOUNDOUNO et Oumar SYLLA, alias foniké Mangué, tous membres du Front National pour la défense de la Constitution (FNDC), c'est au tour de Saïkou Yaya DIALLO, Directeur Exécutif de l'ONG, le Centre de promotion et de protection des droits humains (CPDH) d'avoir des ennuis avec la Justice.

Arrêté le jeudi 07 mai 2020 vers 11 h à Hamdallaye Concasseur, dans la Commune de Ratoma **par des civils cagoulés** à bord d'une voiture blanche de marque DUSTER, Saïkou Yaya a été conduit à la DCPJ dans un premier temps avant d'être conduit vers une destination inconnue le vendredi puis ramené à la DCPJ le surlendemain, samedi. Le mardi 12 mai 2020, il a été inculpé, par le tribunal de première instance de Dixinn, pour violences, menaces, voies de faits et injures publiques et placé sous mandat de dépôt à la Maison Centrale de Conakry. Souffrant de diabète, **il n'a pas eu accès à ses médicaments durant toute la période de sa détention** à la DCPJ. Une situation qui inquiète ses proches.

Ce nouveau mode opératoire des forces de sécurité viole les règles de procédure pénale et **visent à museler les défenseur.es des droits humains**. Il révèle la volonté manifeste des autorités guinéennes de **restreindre l'espace des libertés fondamentales** et de violer les principaux instruments juridiques internationaux et régionaux auxquels la république de Guinée a souscrit librement.

Nos organisations et associations réclament **la libération immédiate et sans condition** de Saïkou Yaya DIALLO ainsi que

tous les défenseur.es des droits humains, notamment Oumar Sylla, alias foniké Mangué et Fassou Goumou et autres, détenus pour avoir exercé leur droit à la libre opinion et à la défense des principes démocratiques.

[fidh](#)

Guinée: Un référendum entaché de violences [HRW]

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



Les autorités devraient enquêter sur les abus et strictement contrôler les forces de sécurité.

En [Guinée](#), les forces de sécurité ont réprimé dans la violence des partisans de l'opposition avant et pendant la tenue, le 22 mars 2020, du référendum constitutionnel et des élections législatives, a déclaré aujourd'hui Human Rights Watch.

Les forces de sécurité ont tué au moins huit personnes, dont

deux enfants, et blessé une vingtaine d'autres. Depuis la mi-février, les forces de sécurité ont également arrêté des dizaines de partisans présumés de l'opposition et fait disparaître de force au moins 40 autres. Selon des responsables gouvernementaux, neuf membres des forces de sécurité au moins ont été blessés par des manifestants, qui ont également vandalisé des bureaux de vote, brûlé du matériel électoral et menacé les électeurs le jour du scrutin. Le 22 mars, des soldats armés, des gendarmes et des policiers ont été déployés, dans des camionnettes et à pied, dans la capitale guinéenne, Conakry. Ils ont lancé des grenades lacrymogènes et tiré à balles réelles sur des manifestants, faisant au moins six morts, dont une femme, et blessant au moins huit hommes.

« Les forces de sécurité guinéennes ont répondu aux manifestations massives par une violence brutale », a déclaré [Ilaria Allegrozzi](#), chercheuse senior sur l'Afrique centrale à Human Rights Watch. « Les manifestations se poursuivront vraisemblablement à l'approche des élections, et donc le gouvernement guinéen devrait immédiatement imposer un strict contrôle aux forces de sécurité nationales. Les dirigeants de l'opposition devraient aussi faire tout leur possible pour aider à mettre fin à la violence. »

L'intention prêtée au président Alpha Condé de briguer un troisième mandat présidentiel lors des élections prévues pour la fin de l'année est à l'origine des manifestations. En [décembre 2019](#), Condé, âgé de 81 ans, a rendu public le texte du nouveau projet de constitution qui, selon ses partisans et ses opposants, ouvrirait la voie à la mise en œuvre d'un [troisième mandat](#). En conséquence, une coalition d'organisations de la société civile, de syndicats et de partis politiques a appelé à des manifestations régulières depuis la mi-2019 et boycotté le référendum. Le 27 mars, la commission électorale guinéenne a [annoncé](#) que le [nouveau projet de constitution avait été adopté](#) avec plus de [90 % des](#)

[voix](#).

Les conclusions de Human Rights Watch s'appuient sur des entretiens téléphoniques menés en mars et début avril avec 60 victimes, membres des familles des victimes et témoins de violations, ainsi qu'avec 15 personnels soignants, journalistes, avocats, membres des partis d'opposition et représentants de la société civile. Human Rights Watch a analysé des photographies et des séquences vidéo pour corroborer les récits des victimes et des témoins. Nous avons également contacté Albert Damatang Camara, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, par téléphone et WhatsApp, et partagé avec lui par e-mail nos conclusions le 23 mars, en lui posant des questions spécifiques, auxquelles Camara n'a pas répondu.

D'après plusieurs témoins, les forces de sécurité étaient parfois accompagnées de civils armés de couteaux et de machettes, qui s'en sont pris aux manifestants, tuant au moins un jeune homme, Diallo Nassouralaye. Certains partisans de l'opposition ont lancé des pierres et autres projectiles sur les forces de sécurité. Des violences ont également éclaté à l'extérieur de la capitale, notamment à [Kindia](#), au nord-est de Conakry, à [Kolaboui](#) et Sangaredi, dans l'ouest du pays, et à [Nzérékoré](#), dans le sud-est.

Un témoin a décrit les circonstances au cours desquelles un gendarme a tué à bout portant Issa Yero Diallo, une femme âgée de 28 ans résidant dans le quartier d'Ansoumanyah plateau, à Conakry : *« Le gendarme a menacé cette femme avant de lui tirer dessus. Les gens qui se trouvaient là ont essayé de le dissuader, mais il lui a tiré une balle dans le cou. »* Selon les habitants, la femme a été prise pour cible après avoir contribué à obtenir la remise en liberté d'un homme arrêté par les gendarmes plus tôt dans la journée. Le ministre Camara a déclaré aux médias le lendemain qu'un gendarme soupçonné du meurtre avait été arrêté.

Le 20 février et le 5 mars à Conakry, les forces de sécurité ont tué deux adolescents et, le 6 mars, arrêté deux membres en vue de l'opposition. Les 11 et 12 février, 40 hommes, dont au moins deux enfants et trois adultes atteints de déficience intellectuelle, ont fait l'objet d'arrestations arbitraires par des membres des forces de sécurité lors de raids menés à Conakry, avant d'être conduits dans une base militaire située à environ 700 kilomètres de Soronkoni, dans l'est de la Guinée. Ils y ont été détenus en l'absence de tout contact avec le monde extérieur, les autorités ayant refusé de reconnaître leur détention jusqu'au 28 mars, date à laquelle 36 d'entre eux ont été remis en liberté et quatre autres transférés à la prison centrale de Conakry où ils sont toujours en détention.

Dans un communiqué de presse en date du 22 mars, le ministre Camara soutient que le référendum « *s'est déroulé dans des conditions pacifiques sur l'ensemble du territoire* », mais que « *certain militants ont tenté de semer la terreur* » à Conakry et dans d'autres villes. Dans un [entretien](#) accordé aux médias le 31 mars, il a confirmé que [six personnes avaient perdu la vie à Conakry](#) le 22 mars, dont une personne ayant succombé à un accident vasculaire cérébral, précisant que les autorités avaient ouvert des enquêtes.

Alors que davantage de manifestations sont prévues dans la perspective des élections plus tard cette année, les autorités guinéennes devraient demander aux forces de sécurité nationales de faire preuve de retenue et de respecter les [Lignes directrices pour le maintien de l'ordre par les agents chargés de l'application des lois lors des réunions en Afrique](#), adoptées par la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) et les [Principes de base des Nations Unies sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois](#). En vertu de ces instruments, les responsables de l'application des lois ne peuvent recourir à l'usage de force que lorsque

cela est strictement nécessaire et en vue d'atteindre un objectif légitime de maintien de l'ordre.

La [CADHP](#), le Représentant spécial du [Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel \(UNOWAS\)](#), la [Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest \(CEDEAO\)](#), l'[Union européenne](#), la [France](#) et les [États-Unis](#) ont tous condamné ou exprimé leur inquiétude devant les violences suscitées par le référendum. Le 4 mars, le [Rapporteur spécial de la CADHP pour la Guinée](#) a [appelé](#) le gouvernement à respecter la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et à garantir des élections libres, équitables et transparentes. Dans une [résolution](#) en date du 11 février, le Parlement européen s'est déclaré préoccupé de la montée des tensions politiques et des violences en Guinée.

Les partenaires internationaux de la Guinée et autres institutions, en particulier l'Union africaine, la CEDEAO, le Conseil de sécurité de l'ONU, l'UE et les États-Unis devraient accroître la pression sur le président Condé et son gouvernement et exiger l'ouverture d'enquêtes et de poursuites judiciaires crédibles pour les violations récentes, a préconisé Human Rights Watch.

En cas d'échec des autorités guinéennes à répondre à ces préoccupations relatives aux droits humains, les États-Unis devraient envisager des sanctions ciblées contre les hauts responsables gouvernementaux responsables de violations, notamment des interdictions de voyager et des gels d'avoirs.

L'UE et ses États membres devraient envisager d'élargir le [régime de sanctions en vigueur](#) à l'encontre de la Guinée et rappeler aux autorités du pays les conséquences d'un échec à prendre en compte de façon adéquate les préoccupations relatives aux droits humains.

« Des mesures vigoureuses sont nécessaires dès à présent avant que la situation ne se détériore davantage et qu'une force

disproportionnée ne soit utilisée contre les manifestants à l'approche des élections », a conclu Ilaria Allegrozzi. « Les partenaires de la Guinée devraient indiquer clairement que des conséquences seront tirées si des manifestants se font tirer dessus ou des partisans de l'opposition sont portés disparu. »

Contexte

Les [débats](#) sur la révision de la constitution guinéenne de 2010 ont commencé début 2019, le parti au pouvoir RPG-Arc-en-ciel ayant [appelé en mai les citoyens à soutenir le projet de constitution](#). Bien que le texte présenté par Condé en décembre 2019 maintienne une limite de deux mandats présidentiels, ses partisans ont déclaré qu'il reprenait tout à zéro, ce qui lui permettrait donc de se présenter en 2020. Condé a déclaré le 10 février que, en cas d'adoption d'une nouvelle constitution, « [son] parti décidera » s'il sera [candidat à sa propre succession](#).

Le 28 février, Condé a [reporté le référendum constitutionnel](#) et les élections législatives, initialement prévus le 1^{er} mars, au 22. Les organisations internationales et régionales, dont l'UA, l'Organisation internationale de la Francophonie et la CEDEAO, ont refusé d'envoyer sur place des observateurs, affirmant que la [liste électorale manquait de crédibilité](#).

Depuis octobre 2019, une coalition d'organisations non gouvernementales et de partis d'opposition, le Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC), a organisé de nombreuses manifestations contre le référendum constitutionnel en Guinée.

Bien que le gouvernement ait dans certains cas autorisé la tenue de ces manifestations, la plupart du temps, les forces de sécurité les ont dispersées en arrêtant des participants ou en usant de gaz lacrymogènes et en leur tirant dessus à balles réelles. Human Rights Watch avait [précédemment signalé](#) qu'au moins [30 personnes avaient été tuées](#) pendant les

manifestations entre octobre 2019 et janvier 2020. Le FNDC estime que les forces de sécurité ont tué 44 personnes depuis octobre 2019. Les manifestants auraient également [tué au moins un gendarme](#) lors de manifestations en octobre, selon le gouvernement, bien que les manifestants affirment que celui-ci a été abattu par un autre gendarme.

Violence le jour du référendum à Conakry et dans d'autres villes

Le 22 mars, de violents affrontements ont éclaté à Conakry, notamment dans les quartiers de Wanindara, Hamdallaye, Coza, Sofonia, Ansoumania, Cimenterie et Simbaya, entre des dizaines de groupes favorables au référendum et d'autres qui lui étaient opposés, et entre opposants au référendum et forces de sécurité. Des manifestants ont brûlé des pneus, dressé des barricades dans les rues et lancé des projectiles sur les forces de sécurité qui ont riposté avec des gaz lacrymogènes et tiré à balles réelles. Le ministre de la Sécurité a déclaré que des manifestants violents avaient saccagé des bureaux de vote, menacé des électeurs et brûlé du matériel électoral, une information confirmée par Human Rights Watch.

Deux témoins ont déclaré à Human Rights Watch que des soldats, des gendarmes, des policiers et des civils armés de machettes avaient lancé des pierres sur une maison du quartier de « Petit Simbaya », où vivaient des partisans de l'opposition connus. Lorsque Diallo Nassouralaye, âgé de 19 ans, qui vivait à proximité, est sorti pour vérifier ce qui se passait, les forces de sécurité ont ouvert le feu sur lui. « *Il a été touché à l'abdomen* », a précisé un témoin. « *Je l'ai emmené dans un centre de soins tout proche, mais il est décédé sur place.* » Le médecin qui s'est occupé de la victime a confirmé à Human Rights Watch que Nassouralaye est arrivé vers 13 heures et est décédé 10 minutes plus tard d'une blessure par balle à l'abdomen.

Selon deux témoins, des gendarmes ont abattu Thierno Oumar

Diallo, un homme âgé de 25 ans, lors d'affrontements entre partisans du référendum et des opposants dans le quartier de Kakimbo vers 15 heures. Une source médicale a confirmé que l'homme était décédé des suites d'une blessure par balle au cou. L'un des témoins, frère de la victime, a déclaré :

Des gendarmes sont intervenus lors des affrontements et ont lancé des grenades lacrymogènes et tiré à balles réelles. Des témoins m'ont dit qu'en plus de mon frère, ils avaient tué deux autres hommes et blessé quatre autres. Mon frère est mort instantanément ; d'une balle dans le cou. J'ai emmené son corps dans un centre de soins proche puis à la morgue, mais le personnel médical a refusé de le prendre en charge. J'ai donc ramené sa dépouille à la maison et nous l'avons enterré le lendemain.

Deux témoins ont expliqué que des gendarmes avaient tiré à balles réelles lors d'affrontements entre des partisans du référendum et des membres de l'opposition dans le quartier Hamdallaye de Conakry, tuant Hafiziou Diallo, un homme âgé de 28 ans. Un parent de la victime a été témoin du meurtre :

Nous sommes descendus dans la rue pour protester contre le vote. Il y avait des partisans du référendum en tenue civile, armés de couteaux, et des gendarmes. Nous leur avons jeté des pierres et les choses ont dégénéré. Les gendarmes, une dizaine d'entre eux, ont lancé des grenades lacrymogènes et tiré à balles réelles. Les gens se sont enfuis, mais mon oncle a été touché par une balle et s'est effondré devant moi. Il a été touché à la poitrine.

Human Rights Watch a examiné les photographies du corps et consulté des sources médicales qui ont corroboré ces témoignages.

Un policier a tué Thierno Hamidou Bah, âgé de 25 ans, lors d'une manifestation organisée par l'opposition dans le quartier de Kinifi, selon deux témoins entendus par Human

Rights Watch. L'un d'eux a déclaré :

Nous étions dans la rue pour dire non au référendum. Nous étions là pour exprimer notre colère. Nous avons lancé des pierres sur la police. Elle a tiré sur la foule à balles réelles et touché trois personnes, dont mon ami, qui a été atteint à la poitrine et s'est effondré devant moi. Je l'ai transporté dans un centre de soins, où il est décédé.

Un médecin qui a examiné le corps a confirmé que l'homme avait reçu une balle dans la poitrine. Human Rights Watch a également consulté des photographies de la blessure.

Des violences sporadiques se sont poursuivies à Conakry le 23 mars, notamment dans les quartiers de Cosa et Wanindara, où des émeutes ont été signalées, et à Baylobaye, où les forces de sécurité ont tiré sur un homme après être entré par effraction chez lui. *« Trois policiers sont entrés chez moi à 15 heures. Je m'y trouvais avec ma femme et mon fils. Ils nous ont accusés de ne pas nous rendre aux urnes. L'un d'eux m'a passé à tabac à l'aide de sa matraque et saisi mon téléphone. Mon fils s'est disputé avec eux et a reçu une balle dans le bras. Je l'ai emmené dans un centre de soins où elle lui a été retirée »*, a relaté le père de la victime. Human Rights Watch s'est également entretenu avec le médecin qui l'a soignée.

Des violences ont éclaté dans d'autres villes et villages de Guinée le 22 mars. Selon les médias, des [manifestants ont saccagé des bureaux de vote](#) à Kindia, au nord-est de Conakry, et à Kolaboui à l'ouest, et harcelé le personnel électoral de Télimélé. Des habitants et des journalistes ont également signalé qu'à Nzérékoré, capitale de la Guinée forestière, des incidents liés aux élections ont déclenché des affrontements intercommunautaires et confessionnels entre des membres armés de la communauté de Guerze, formée majoritairement de chrétiens ou d'animistes, et l'ethnie armée Konianke, principalement musulmane, plusieurs personnes ayant été tuées et des propriétés incendiées.

Des gendarmes ont blessé un homme âgé de 20 ans lors d'une manifestation anti-référendum à Sangaredi, dans l'ouest de la Guinée. Un témoin et un proche de la victime ont indiqué à Human Rights Watch que des gendarmes avaient tiré à balles réelles sur la foule : *« Il était 10 heures du matin ; nous étions dehors pour protester contre le vote. Les gendarmes ont tenté de nous disperser. Certains leur ont jeté des pierres. J'ai entendu au moins deux coups de feu. Mon frère a été touché d'une balle à l'épaule et s'est cassé le bras en tombant. »*

N'ayant pu être hospitalisée à Sangaredi, la victime a été conduite le lendemain à Conakry. Human Rights Watch a examiné les dossiers médicaux et s'est entretenu avec le médecin qui l'a soignée.

Violences et arrestations pré-référendaires

Le 20 mars, la police a tiré à balles réelles lors d'une manifestation organisée par l'opposition dans le quartier Bomboly de Conakry, blessant un homme âgé de 18 ans. La victime s'est entretenue avec Human Rights Watch : *« Je me rendais au domicile de mon frère quand je me suis retrouvé au milieu d'une manifestation. Certains participants se sont montrés violents et s'en sont pris à la police en lui jetant des pierres. Celle-ci a riposté en lançant des grenades lacrymogènes puis en tirant à balles réelles. Tout le monde a pris la fuite. J'ai également couru pour me mettre en sécurité. J'ai entendu quatre coups de feu avant de m'effondrer au sol. Une balle m'avait atteint à l'épaule droite. »*

Le 6 mars, les forces de sécurité ont procédé à l'arrestation arbitraire de Sekou Koundouno et Ibrahima Diallo, deux membres de premier plan de la direction du FNDC, au domicile de Diallo. Celui-ci a déclaré qu'au moins 20 policiers, dont certains étaient masqués, sont entrés par effraction chez lui à Conakry vers 19 heures, procédant à leur arrestation en

l'absence de mandat. La loi guinéenne prévoit pourtant qu'un mandat est nécessaire, à moins que l'individu ne soit pris en flagrant délit. L'épouse de Diallo, qui a été témoin de l'arrestation, a décrit la scène à Human Rights Watch :

J'ai demandé aux policiers s'ils avaient un mandat. Cela les a contrariés. L'un d'eux m'a attrapé par le col de ma chemise et poussé contre un pot de fleurs. Puis ils ont mis la maison sens dessus dessous avant d'arrêter mon mari et Koundouno, qui a été escorté à moitié nu, sans son pantalon ni ses chaussures.

Diallo a déclaré que ses yeux étaient bandés dès qu'il est monté à bord du véhicule de police et que lui et Koundouno ont été détenus à la Direction de la police judiciaire, à Conakry, sans accès à leurs avocats pendant une semaine. Les juges d'instruction ont inculpé les deux membres du FNDC d'« *outrages envers les fonctionnaires* » et d'« *atteinte et menace à la sûreté et à l'ordre publics* », avant de les remettre en liberté sous caution le 13 mars, en l'attente de nouvelles enquêtes. Les deux hommes ont été invités à comparaître devant les juges chaque semaine.

Lors de manifestations à Conakry le 5 mars, deux témoins ont déclaré que les forces de sécurité, dont des policiers et des gendarmes, avaient lancé des gaz lacrymogènes sur des partisans de l'opposition et tué un garçon âgé de 17 ans, heurté à la tête par une grenade. Human Rights Watch a également reçu des informations selon lesquelles les forces de sécurité ont [blessé neuf autres hommes](#) lors de ces manifestations. Les gendarmes ont agressé un [journaliste français](#) après qu'il les a filmés en train de passer à tabac un homme non armé, avant de [l'expulser du pays](#). Les participants ont déclaré que certains manifestants violents avaient blessé des policiers en leur jetant des pierres.

Le 4 mars, vers 13 heures, une dizaine de policiers et de gendarmes sont entrés par effraction au domicile d'un imam de

51 ans dans le quartier de Wanindara à Conakry, et l'ont roué de coups ainsi que d'autres membres de sa famille. Ils ont ensuite procédé à l'arrestation arbitraire de trois des membres de sa famille et d'un voisin. Selon des témoins et des résidents, les forces de sécurité recherchaient l'auteur d'une [vidéo qui montrait la police en train de se servir d'une femme comme bouclier humain](#) à Conakry le 29 janvier. L'imam a déclaré à Human Rights Watch :

Des policiers et des gendarmes sont entrés par effraction dans ma résidence, ont tiré un coup de feu et défoncé la porte d'entrée. Ils ont fouillé les neuf maisons du complexe résidentiel, les ont mises sens dessus dessous. Un gendarme m'a frappé à la tête avec une louche qu'il avait prise à mes femmes. *« Je vais te casser la tête »*, m'a-t-il dit. Les gendarmes ont également frappé deux de mes voisins, dont une femme de 80 ans souffrant de problèmes de surdit  et de vue. Puis ils ont arr t  mes fils, mon fr re et un voisin. Ils n'avaient aucun mandat. »

Les quatre hommes arr t s ont  t  conduits dans deux postes de gendarmerie des quartiers de Matoto et Cosa. Les fils et le fr re de l'imam ont  t  remis en libert  le m me jour apr s le paiement d'un million de francs guin ens (environ 104 dollars). Son voisin a  t  rel ch  le lendemain apr s le versement de 250 000 francs guin ens (environ 26 dollars).

Le 19 f vrier, des gendarmes et des policiers ont violemment r prim  une manifestation men e par le FNDC dans le quartier de Wanindara en lançant des grenades lacrymog nes et en tirant   balles r elles. Ils ont bless  au moins un manifestant, un chauffeur  g  de 26 ans, alors qu'il tentait de prendre la fuite : *« Certains gendarmes sont descendus de leur v hicule et ont pourchass  des manifestants   pied. J'ai couru et tent  de me cacher, mais un gendarme m'a tir  dans la cuisse. J'ai  t  conduit   l'h pital, o  je suis rest  alit  10 jours. La balle se trouve toujours dans ma jambe. »* Cet homme a  galement confi  qu'il  tait   peine en  tat de marcher et ne

pouvait plus travailler. Human Rights Watch a également interrogé un de ses amis qui a été témoin de l'incident, ainsi que le médecin qui l'a soigné.

Disparitions forcées

Human Rights Watch s'est entretenu avec 10 hommes victimes de disparitions forcées pendant une quarantaine de jours à la suite de leur arrestation arbitraire par les forces de sécurité à Conakry les 11 et 12 février. Ils ont déclaré avoir été détenus sans aucun contact avec le monde extérieur avec 30 autres personnes, dont au moins deux enfants et trois hommes atteints de déficience intellectuelle, dans une base militaire de Soronkoni, à 700 kilomètres de Conakry. Human Rights Watch a également parlé à leurs avocats et à plusieurs membres de leurs familles et amis qui ont corroboré leurs témoignages. Pendant leur détention, les autorités ont [refusé de reconnaître qu'elles savaient où se trouvaient ces hommes.](#)

En vertu du droit international, une disparition forcée est toute forme de privation de liberté par des agents de l'État ou par des personnes ou des groupes de personnes qui agissent avec l'autorisation, l'appui ou l'acquiescement de l'État, suivi du déni de la reconnaissance de la privation de liberté ou de la dissimulation du sort réservé à la personne disparue ou du lieu où elle se trouve. La Guinée n'a [pas signataire](#) de la [Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.](#)

D'anciens détenus et avocats ont déclaré que, à l'exception de quatre personnes transférées à la prison centrale de Conakry, les 36 autres avaient été remises en liberté le 28 mars, sans inculpation ni document attestant de leur arrestation et de leur détention.

Les dix hommes avec qui s'est entretenu Human Rights Watch ont déclaré qu'on ne leur avait jamais fourni d'explication quant aux raisons de leur arrestation et de leur détention. Mais ils

ont affirmé que les forces de sécurité qui les avaient arrêtés, comme les militaires qui assuraient leur détention à Soronkoni, les avaient accusés de soutenir l'opposition. Selon l'un de ces ex-détenus, âgé de 20 ans, un policier lui a dit au moment de son arrestation : *« C'est vous qui barricadez les routes, semez le trouble et vous opposez au pouvoir en place. »* *« Ils m'ont accusé d'être un criminel et de faire souffrir mon pays. Je leur ai répondu que je n'étais qu'un chauffeur de taxi. Tiens-toi tranquille et tais-toi, m'ont-ils rétorqué »*, a témoigné un autre ex-détenu, âgé de 36 ans.

En vertu du droit guinéen et du droit international, les individus arrêtés doivent être directement incarcérés dans des lieux de détention reconnus, comme des postes de police ou de gendarmerie, et avoir immédiatement accès à leur avocat et à leurs familles. Toutes les personnes détenues devraient être conduites rapidement devant un juge pour l'examen de la légalité et la nécessité de leur détention.

Cependant, les hommes interrogés par Human Rights Watch ont déclaré avoir été détenus dans une base militaire et privés de contact avec le monde extérieur. *« Détenir quelqu'un dans un camp militaire est contraire à notre législation »*, a indiqué à Human Rights Watch un avocat guinéen défendant les détenus. *« Les autorités devraient cesser de penser que la Guinée est une autre planète. Nous avons des lois interdisant la détention de suspects en dehors des lieux officiellement prévus à cet effet »*. Âgé de 26 ans, un ex-détenu a déclaré : *« Ma famille ignorait où je me trouvais. Ils pensaient que j'étais mort. »*

D'autres ont décrit les conditions de leur détention comme sordides. *« Nous étions 40 dans une cellule comportant une seule porte, fermée la plupart du temps, avec deux petits trous dans le mur »*, a déclaré l'un d'entre eux, âgé de 23 ans. *« C'était insuffisamment aéré, il faisait très chaud. Beaucoup se sont sentis mal à cause de la chaleur, certains se sont effondrés »*. Un autre a expliqué qu'on ne leur donnait

pas assez d'eau, et qu'il dormait sur le sol sans matelas et n'était souvent pas autorisé à se rendre aux toilettes situées à l'extérieur, ce qui l'obligeait à uriner dans des bouteilles.

hrw.org

Mascarade électorale et référendaire en Guinée: l'union européenne remet en question la validité du processus

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



Le caractère non inclusif et non consensuel de ces scrutins et du fichier électoral porte atteinte à la crédibilité de ces élections. L'absence d'observation régionale et internationale reconnue remet également en question la validité du processus.

Déclaration de la Porte-parole de l'UE sur les élections législatives et le référendum constitutionnel du 22 mars 2020 en Guinée

Guinée: déclaration de la Porte-parole sur les élections législatives et le référendum constitutionnel du 22 mars

Le double scrutin du 22 mars s'est tenu dans un climat de forte tension émaillé par des violences causant plusieurs morts. Ces actes de violence et l'usage disproportionné de la force par les forces de l'ordre sont inacceptables.

Le caractère non inclusif et non consensuel de ces scrutins et du fichier électoral porte atteinte à la crédibilité de ces élections.

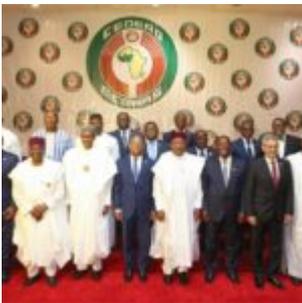
L'absence d'observation régionale et internationale reconnue remet également en question la validité du processus. Les clivages intercommunautaires se creusent dangereusement.

L'Union européenne renouvelle son soutien aux initiatives de la Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union africaine et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) susceptibles de réhabiliter le processus électoral, de désamorcer les tensions et de renouer un dialogue entre toutes les parties.

[Virginie BATTU-HENRIKSSON](#) Spokesperson for Foreign Affairs and Security Policy + 32 (0)470 18 24 05

Violences électorales en Guinée: la CEDEAO condamne et «relève toute la pertinence de ses recommandations»

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



La Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a pris acte du double scrutin des élections législatives et référendaire tenu le 22 mars 2020 en République de Guinée.

Communiqué de la CEDEAO sur la Guinée (25 mars 2020)

Le FNDC appelle «les forces de défense et de sécurité à se mettre du côté du peuple»

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



Il est hors de question pour le FNDC de reconnaître une Institution ou une Constitution issue de cette mascarade électorale. Le peuple de Guinée ne reconnaît que la Constitution de 2010.

Déclaration N°92 du FNDC (25/03/2020)

Déclaration

En pleine épidémie de coronavirus, Alpha Condé a organisé un simulacre de vote malgré des cas avérés d'infection, exposant ainsi les populations guinéennes à la pandémie.

Le FNDC félicite le peuple de Guinée pour avoir massivement suivi, sur l'ensemble du territoire national, le mot d'ordre de s'opposer au coup d'état constitutionnel que Alpha Condé avait décidé de perpétrer le 22 mars 2020.

Le FNDC se réjouit de la détermination et du sens élevé de responsabilité avec lesquels le peuple de Guinée a empêché cette forfaiture.

Le FNDC déplore et condamne énergiquement les violences exercées sur les populations civiles par les forces de défense et de sécurité puissamment appuyées par les unités spéciales de l'Armée et une milice aux ordres du Pouvoir.

Ces violences inouïes ont entraîné la mort, dans des conditions atroces, de 9 personnes à Conakry, une à Dubréka, une à Mamou, plus de 21 personnes à Nzérékoré selon un bilan provisoire et une centaine de blessés par balles.

Au cours de ces tristes journées de terreur, des lieux de culte ont été incendiés et des bâtiments publics et privés ont été pillés et vandalisés par les forces de l'ordre et la milice aux ordres du Pouvoir.

Le FNDC présente ses condoléances aux familles éplorées et à tout le peuple de Guinée. Nous réaffirmons notre soutien et notre solidarité à toutes les victimes de ces violences, à toutes les personnes torturées, blessées et emprisonnées pour avoir défendu notre Constitution.

Nul besoin de démontrer l'échec du coup d'état constitutionnel du 22 mars 2020 grâce au combat mené par le peuple de Guinée uni et rassemblé autour du FNDC et des valeurs essentielles de la Nation.

Il est hors de question pour le FNDC de reconnaître une Institution ou une Constitution issue de cette mascarade électorale. Le peuple de Guinée ne reconnaît que la Constitution de 2010.

Le FNDC remercie la communauté internationale pour son soutien à la lutte légitime du peuple de Guinée en vue de l'instauration de la démocratie et l'État de droit.

Enfin, le FNDC appelle :

- le peuple de Guinée à plus de détermination dans la lutte

pour la préservation des acquis démocratiques et pour la restauration de la dignité et de la fierté du guinéen.

- la communauté internationale à la mise en place d'une Commission d'enquête indépendante sous l'égide des Nations Unies pour faire la lumière sur les crimes commis dans le cadre des manifestations pour la défense de la Constitution guinéenne.

- les forces de défense et de sécurité à arrêter les violences contre les citoyens et à se mettre du côté du peuple dont elles tirent exclusivement la légalité et la légitimité de leur mission.

- le peuple de Guinée à rester uni et mobilisé pour mettre un terme au régime dictatorial d'Alpha Condé et à faire face au défi de la lutte contre le coronavirus.

Ensemble unis et solidaires, nous vaincrons !

Conakry, le 25 mars 2020

Vote du 22 mars en Guinée: les États-Unis condamnent la violence et expriment leur inquiétude

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



La communauté internationale s'est déclarée vivement préoccupée par le processus d'enrôlement électoral, et par l'absence de dialogue public sur la nouvelle constitution que le gouvernement de guinéen a manqué de régler.

Les États-Unis condamnent la violence et expriment leur inquiétude à l'égard du vote du 22 mars en Guinée

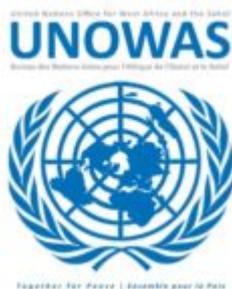
Les États-Unis expriment leurs vives inquiétudes face à la violence qui a entouré le vote en Guinée le 22 mars, et condamnent fermement toutes les exactions. Nous demandons au gouvernement guinéen d'enquêter de manière rapide et transparente sur tous les décès liés aux manifestations et aux élections, que les résultats de ces investigations soient rendus publics dès que possible. La communauté internationale s'est déclarée vivement préoccupée par le processus électoral, et par l'absence de dialogue public sur la nouvelle constitution que le gouvernement de guinéen a manqué de régler. Nous partageons ces préoccupations.

Les États-Unis sont un ami et un soutien indéfectible de la Guinée sur son chemin vers la démocratie et le développement depuis son indépendance en 1958. Nous continuerons à soutenir les objectifs de la Guinée pour renforcer sa démocratie et assurer la prospérité de tous ses citoyens.

gn.usembassy.gov

Mohamed Ibn Chambas «Je condamne avec la plus grande fermeté tous les actes de violence []» en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



« Je condamne avec la plus grande fermeté tous les actes de violence, l'usage excessif de la force qui ont provoqué des pertes de vie humaines et de nombreux blessés, ainsi que les violences à connotation intercommunautaire qui se sont déroulés dans la région de Nzérékoré »

Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS)

Le Représentant spécial Mohamed Ibn Chambas condamne tous les actes de violence, l'usage excessif de la force et appelle les Guinéens à se mobiliser contre les violences intercommunautaires

Le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), Mohamed Ibn Chambas, suit avec une grande préoccupation le développement de la situation en Guinée.

Dans le [communiqué](#) qui a suivi sa dernière mission en Guinée, le 12 mars 2020, le Représentant spécial avait appelé avec insistance les autorités nationales, les acteurs politiques et ceux de la société civile à recourir exclusivement au dialogue pour trouver une solution pacifique et constructive à leurs différends.

La journée des consultations législatives et référendaires du 22 mars dernier a été malheureusement marquée par une recrudescence d'une violence abjecte.

«
Je condamne avec la plus grande fermeté tous les actes de violence,

l'usage excessif de la force qui ont provoqué des pertes de vie humaines et de nombreux blessés, ainsi que les violences à connotation intercommunautaire qui se sont déroulés dans la région de Nzérékoré » a déclaré le Représentant spécial.

« Dans un moment inédit où le monde entier se mobilise pour protéger des vies humaines contre la pandémie du COVID-19, les autorités guinéennes et tous les acteurs nationaux ont la responsabilité politique, morale et éthique de s'unir pour protéger les citoyens de la pandémie et de la violence », a-t-il ajouté.

« Je présente mes sincères condoléances aux familles des victimes et au peuple guinéen. J'appelle, en ces moments difficiles, les autorités nationales, les leaders religieux et communautaires, les responsables politiques, les acteurs de la société civile et tous les citoyens, à se mobiliser contre la violence et à s'engager dans le dialogue pour sortir de la crise. Plus que jamais, un sursaut de tous les guinéens est urgent pour refuser la violence et s'unir pour consolider la paix, la stabilité et le développement en Guinée », a déclaré Mohamed Ibn Chambas.

Les Nations Unies sont prêtes à soutenir les efforts des

guinéens pour un dialogue constructif, garant d'une solution pacifique à la crise.

unowas.unmissions.org

Guinée: les acquis de la démocratisation de 2010 remis en cause [FIDH]

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



Comme redouté, le référendum constitutionnel et les élections législatives du 22 mars ont donné lieu à de nouvelles violences. Au moins 10 personnes ont été tuées par des forces de l'ordre et forces armées, qui ont une nouvelle fois tiré à balles réelles contre les manifestants, des bureaux de votes ont été saccagés et des personnes souhaitant se

rendre aux urnes agressées. Alors que les militaires ont joué un rôle central dans ce double scrutin entâché de graves irrégularités, boycotté par l'opposition et dénoncé à l'avance par les organisations régionales et internationales, nos organisations demandent à ce que les militaires restent cantonnés dans leurs casernes, et que des enquêtes judiciaires soient systématiquement diligentées, afin de poursuivre et sanctionner les auteurs de ces violences.

Les résultats du double scrutin partiellement boycotté du 22 mars **semblent connus à l'avance**. Ils semblent également consacrer la voie vers une nouvelle mandature du Président Alpha Condé, 82 ans, en levant l'interdit constitutionnel d'une troisième candidature, et en lui offrant un parlement très majoritairement acquis à sa cause. En verrouillant ainsi l'espace politique, **ces élections contribueront sans doute à isoler le pays sur la scène internationale**, tout en faisant peser sur lui le risque d'un nouveau cycle de violences politiques graves.

« Le rôle croissant joué par les forces militaires tout au long des élections nous laisse craindre un retour à la militarisation de la vie politique Guinéenne et aux années de répression. Nous appelons le gouvernement guinéen et les forces d'opposition à tout faire pour éviter de nouvelles violences, à renouer avec un dialogue politique constructif, et à œuvrer dans l'intérêt des populations guinéennes dans leurs ensemble »

Drissa Traoré, Secrétaire général de la FIDH.

Le rôle joué par les forces armées dans ces élections est-elle un indicateur sur le rôle qui leur sera assigné dans les prochains mois ? Après que toutes les unités de l'armée de terre aient été « **mises en alerte** » et **déployées dans l'ensemble du pays** dès le 25 février en prévision des échéances électorales, les forces militaires ont étroitement accompagné les élections du 22 mars. Elles étaient non seulement largement présentes, mais contrairement à l'article 80 et suivants du code électoral, qui exige que le dépouillement des votes soit effectué dans les bureaux de vote, **plusieurs urnes contenant ces bulletins ont été transportées, soit dans les mairies, soit dans les préfectures, soit dans des garnisons militaires pour y être dépouillées.**



Les forces armées ont également participé à la répression contre les manifestants, alors que la sécurisation des élections aurait dû relever des seules forces de police et d'unités spécialisées chargées de veiller à la sécurisation des élections. Des bérets rouges, unité s'étant illustrée lors des massacres du 28 septembre 2009, auraient selon plusieurs témoignages **tiré à balles réelles contre les manifestants.**

Dans la région Est du pays, notamment à N'Zérékoré, la ficelle

ethnico-religieuse a été utilisée par certains pour opposer les populations.

Des affrontements entre communautés, entraînant des pertes en vies humaines et des destruction de lieux de culte (deux églises et une mosquée) ont été signalés.

La société civile a également été ciblée, le travail de certains journalistes entravé. Le domicile d'un des leaders du Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC) : Mamadou Bailo Barry, a ainsi **été attaqué le jour de l'élection** à Ratoma, par un groupe de jeunes militants du parti au pouvoir, **accompagnés des forces de l'ordre**.

Enfin, le siège de l'association des victimes, parents et amis du 28 septembre : l'AVIPA, qui lutte depuis 10 ans avec nos organisations [pour que les responsables civils et militaires du massacre du stade soient enfin traduits en justice](#), a fait l'objet d'une tentative d'intrusion par des agents de l'unité spéciale de sécurisation des élections, qui ont proféré menaces et injures.

« Nous dénonçons l'attaque du siège de l'AVIPA le jour des élections et appelons les autorités à ouvrir une enquête pour situer les responsabilités et en poursuivre les responsables. Ces tentatives d'intimidation des acteurs de la société civile guinéenne luttant contre l'impunité sont graves et inacceptables. Nous continuerons à documenter les violences commises, saisir les autorités judiciaires, et à lutter contre l'impunité, endémique dans notre pays »

Abdoul Gadiry DIALLO, Président de l'OGDH.

[FIDH](#) (24/03/2020)

Le crash de la démocratie guinéenne: quelques titres de la presse nationale

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



Le crash de la démocratie guinéenne : la presse nationale s'interroge

Cliquez sur l'image pour lire l'article.

Guineenews

Accueil > News > Élections du 22 mars en Guinée : La défaite des vainqueurs et...

News opinion Politique Société

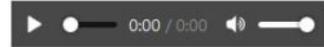
Élections du 22 mars en Guinée : La défaite des vainqueurs et la victoire des vaincus

Par Amadou Sadjo Barry - mars 22, 2020

137 0



ÉCOUTEZ LA RADIO ESPACE FM



Accueil > News > Élections du 22 mars : Un coup dur pour la démocratie guinéenne

News Politique

Élections du 22 mars : Un coup dur pour la démocratie guinéenne

Par Mamadou Dian Baldé - mars 23, 2020

48 0



epuis cluster-na.cdnjquery.com...

ÉCOUTEZ LA RADIO ESPACE FM



Triomphe sans gloire pour Alpha Condé : le plus dur est à venir !



Jamais une élection n'avait été aussi meurtrière en République de Guinée. La journée a été apocalyptique pour de nombreuses familles. Le Front national pour la défense



FAITES VOS PUBLICITÉS ICI



Guineematin.com est sacré meilleur



ELECTIONS MUNICIPALES 2020 : ENSEMBLE POUR PORCHEVILLE

ELECTIONS MUNICIPALES 2020

Ensemble



Ledjely

ACCUEIL ACTUALITÉS ▾ INTERNATIONAL ▾ INTERVIEW ▾ RÉGIONS ▾ LIVEBLOG COMPTE D'ADHÉRENTS

A la une Actualités Politique

22 MARS : que nous réserve l'après-scrutin ?

Par LEDJELY.COM - 22 mars 2020

J'aime 26

Share f [document icon] [email icon] [twitter icon] [linkedin icon]



Actualités

NOUVELLES CHAUDES

Actualités

MIGRATION : la situation de la Guinée très préoccupante

Actualités

SOCIÉTÉ : Fatou Badiar reconnaissante à l'égard d'Alpha Condé

< >

Plus d'informations

Mosaïqueguinee

Accueil > A LA UNE

Guinée : après un décompte macabre, le FNDC appelle à l'intensification des manifestations

Par **Doura** — Depuis 22 minutes dans A LA UNE, Dernières Nouvelles, Politique



Tweets de @mosaiqueguinee

Mosaiqueguinee.com
@mosaiqueguinee
Après le vote du 22 mars, Dr Ousmane Kaba prédit une dégradation de la situation sociale et politique
mosaiqueguinee.com/apres-le-vote-...



Après le vote du 22 mars, Dr Ousmane K...
Au lendemain du double scrutin contesté ...
mosaiqueguinee.com

Visionguinee



ACCUEIL POLITIQUE ÉCONOMIE SOCIÉTÉ TRIBUNE LIBRE INTERVIEW SPORT ANNONCES NOUS CONTACTER

Accueil » Politique » Bah Oury : "les autorités mettent en cause la stabilité et la paix" en Guinée

Bah Oury : "les autorités mettent en cause la stabilité et la paix" en Guinée

in Politique 23 mars 2020 0

J'aime 3

Tweeter

Share

Les législatives et le referendum constitutionnel ont été émaillées dimanche de violences qui ont causé la mort par balle de plusieurs guinéens. Bah Oury, président de l'Union la démocratie et le développement (UDD), pointe un doigt accusateur sur le régime en place.



BIG Im
Pour tous vos
Projets Imm

Africaguinee

Home > Guinée > Société > Guinée: les corps des victimes refoulés dans les morgues des hôpitaux... >

Guinée: les corps des victimes refoulés dans les morgues des hôpitaux...

Violences électorales en Guinée



CONAKRY-Les corps de certaines victimes des violences électorales de ce dimanche 22 mars 20 ont été refoulés dans les morgues des hôpitaux publics de Conakry, a appris Africaguinee.com.

C'est le cas de la dépouille de madame Issa Yéro Bah tuée par balle à

Annonces

Recommandé pour Vous Contenus Sponsorisés



Un traducteur instantané surprend tout

Violences, mascarade électorale et des morts en Guinée : les titres de la presse internationale

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



Violences, mascarade électorale et des morts en Guinée : la presse internationale en parle

Cliquez sur l'image pour lire l'article.

La CROIX

The screenshot shows the La Croix website interface. At the top left is the logo 'LACROIX' and a small thumbnail of the newspaper. To its right is the text 'Découvrir le Journal'. On the far right is a 'Se connecter' button with a user icon. Below this is a navigation bar with categories: France, Monde, Religion, Economie, Culture, Environnement, and Famille, each with a dropdown arrow. A clock icon is on the left of this bar, and a plus sign is on the right. The main content area has a breadcrumb trail: 'Accueil > Monde > Afrique'. The article title is 'Violences électorales en Guinée'. Below it is a sub-headline: '**Les faits** Près de douze millions de Guinéens étaient appelés, dimanche 22 mars, à se prononcer sur une réforme constitutionnelle et à élire leurs députés. Cette journée a été assombrie par de nombreux heurts et protestations, conduisant à la mort d'au moins dix manifestants, selon l'opposition.' The author is 'Laurent Larcher, le 23/03/2020 à 15:10' and the reading time is 'Lecture en 2 min.'. To the right of the article is a section titled 'Autour de cet article' with three sub-articles, each with a small image: 'Référendum en Guinée, nouvelle tentative d'Alpha Condé', 'En Guinée, l'inquiétant référendum constitutionnel', and 'La cathédrale de Malabo ravagée par un violent incendie'. At the bottom of the article is a large image showing a street scene in Guinea with a banner for the 'FORCES ARMÉES GUINÉENNES' (FAG) and a portrait of Alpha Condé.

RFI

Guinée: plusieurs morts et des blessés dans des heurts lors du double scrutin



Publié le : 23/03/2020 - 01:25 Modifié le : 23/03/2020 - 14:03



EL PAÍS

≡ EL PAÍS

INTERNACIONAL

[EUROPA](#) [EE UU](#) [MÉXICO](#) [AMÉRICA LATINA](#) [ORIENTE PRÓXIMO](#) [ASIA](#) [ÁFRICA](#) [FOTOS](#) [OPINIÓN](#) [ÚLTIMAS NOTICIAS](#)

Diez muertos en violentos incidentes durante el referéndum constitucional en Guinea

La oposición acusa al presidente Alpha Condé de organizar la consulta para seguir seis años más en el poder



JOSÉ NARANJO

Dakar - 23 MAR 2020 - 15:13 CET



NEWSLETTER

Recibe el boletín de Internacional



FORO FUTURO

Referendum in Guinea

Der Präsident bittet zur Urne

Proteste und Gewalt stören das Verfassungsreferendum in Guinea. Es wurde mehrfach verschoben und fällt nun mit dem Coronavirus zusammen.



Großspurige historische Vergleiche: Wahlwerbung des Präsidenten von Guinea
Foto: Sadak Souici dpa Le Pictorium Agency via ZUMA

SCHWERPUNKT CORONAVIRUS



Politik / Afrika

22. 3. 2020



DOMINIC JOHNSON
Ressortleiter Ausland



THEMEN

#Guinea #Alpha Condé

Several killed in Guinea as voters cast ballots in contentious referendum

[f](#) [whatsapp](#) [twitter](#) [share](#) 162 shares

Issued on: 22/03/2020 - 15:49 Modified: 22/03/2020 - 15:49



Financial Afrik

Financial Afrik

FINANCE ▾ LEADERS ▾ SECTEURS ▾ ESPACE PME EDITORIAL PREMIUM

Accueil > A la Une > Guinée: Alpha Condé, le dernier des Mobutu

[A la Une](#) [Leaders](#) [Chroniques](#) [Premium](#)

Guinée: Alpha Condé, le dernier des Mobutu

Par **Albert Savana** - 22 mars, 2020

[Partager](#) [Facebook](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [+](#)



[S'ABONNER À LA NEWSLETTER](#)

Abonnez-vous à notre newsletter et rejoignez 35 957 abonnés.

Adresse mail

S'abonner

[MY PREMIUM](#)

Devenir Membre PREMIUM

Mediapart

Pour l'anniversaire de Mediapart : **abonnez-vous 3 mois pour 11€** [J'en profite](#)

Suivez la crise du coronavirus et retrouvez les dernières infos en direct et en accès libre !

Français English Español [Abonnement](#) [Connexion](#) [Nous suivre](#)

Menu  **MEDIAPART**
LUN, 23 MARS 2020 - ÉDITION DE LA MI-JOURNÉE

Recherche

[LE JOURNAL](#) [INTERNATIONAL](#) [FRANCE](#) [ÉCONOMIE](#) [CULTURE](#) [DOSSIERS](#) [LE STUDIO](#) [LE CLUB](#) [PARTICIPEZ](#)

BRÈVE

Guinée: « au moins 10 morts » dans des violences liées aux référendum constitutionnel (opposition)

22 MARS 2020 | PAR AGENCE FRANCE-PRESSE

« Au moins dix personnes » ont été tuées dimanche à Conakry au cours de violences le jour d'un référendum et de législatives boycottés par l'opposition, a affirmé dans un communiqué le collectif de l'opposition et de la société civile guinéennes opposé à un éventuel troisième mandat du président Alpha Condé.

[FAVORI](#) [Partager](#)
[RECOMMANDER](#) [Tweet](#)
[IMPRIMER](#) [Offrir](#)
[ARTICLE EN PDF](#)

Le Temps

LE TEMPS

[SE CONNECTER](#) [SERVICES](#) [S'ABONNER](#)

[RUBRIQUES](#) [EN CONTINU](#) [BLOGS](#) [VIDÉOS](#) [MULTIMÉDIA](#) [EPAPER/PDF](#) [RECHERCHER](#)

[Accueil](#) [Monde](#) [Violente journée de référendum et de législatives en Guinée](#)

AFRIQUE

Violente journée de référendum et de législatives en Guinée

Des violences meurtrières se sont déroulées d'abord dans la capitale Conakry, puis dans d'autres villes du pays, alors que l'opposition tentait de boycotter le référendum sur la nouvelle Constitution et les élections législatives.

Vous utilisez un adblocker

Pour vous apporter une information de qualité, nous comptons sur votre soutien. **Vous pouvez désactiver votre Adblock** ou le conserver et vous abonner via le lien ci-dessous.

[JE M'ABONNE](#)

LE TEMPS



Guinea

Guinea votes on law that could let president stay on for 12 more years

Opposition boycott of referendum all but ensures new basic law will be approved



Reuters in Conakry
Sun 22 Mar 2020 14.05 GMT



92

Read The Guardian without interruption on all your devices
Subscribe now



Accueil > A la une > Guinée: que va-t-il se passer maintenant?
WAKAT-SERA A LA UNE EDITORIAL

Guinée: que va-t-il se passer maintenant?

By Morin - 22 mars 2020 1972 0



Articles récents

- Coronavirus: pas de nouveaux décès et de guérison au Burkina à la date du 22 mars (Pr Martial Ouédraogo)
- Burkina: l'identité du patient de l'avion suisse médicalisé est connue
- Coronavirus: le ministre de la Communication du Burkina testé négatif, celui du Commerce positif
- Covid-19: l'Institut Free Afrik demande le retrait immédiat de la réforme relative à l'application de l'IUTS
- Coronavirus au Burkina: 99 cas, quatre décès

Abonnez-vous à notre newsletter

AFRIQUE

La Guinée clôture une violente journée de référendum et de législatives



EN CE MOMENT

[L'actualité au Mali](#) | [L'actualité en Algérie](#)[L'actualité en Côte d'Ivoire](#)[L'actualité au Burkina Faso](#)[Le franc CFA en débat](#)[Au Sahel, la guerre contre les djihadistes](#)

Aljazeera

NEWS / AFRICA

Guinea votes in contested referendum and parliamentary poll

Opposition boycotting vote allege referendum is a ploy by President Alpha Conde to remain in power.

22 Mar 2020



Le Monde

Le Monde **Afrique** • GUINÉE

Partage [f](#) [✉](#) [📺](#) [🔗](#)

Guinée : le référendum constitutionnel et les législatives troublés par des violences

Le scrutin est boycotté par l'opposition, qui accuse le président, Alpha Condé, de se frayer une voie vers un troisième mandat.

Le Monde avec AFP • Publié hier à 15h39, mis à jour à 02h21

🕒 Lecture 4 min.



Les plus lus

La Guinée clôture une violente journée de référendum et de législatives

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2022



La Guinée a vécu dimanche un référendum et des législatives ternis par des violences, avec la mort d'au moins 10 manifestants tués par les forces de l'ordre selon l'opposition, qui a boycotté ces scrutins pour faire barrage à un éventuel troisième mandat du président Alpha Condé.

Ce bilan n'a cependant pu être confirmé de source indépendante et les autorités n'étaient pas joignables pour réagir aux affirmations de l'opposition.

Le vote, dont le terme était fixé à 18H00 (GMT et locales), a été progressivement clôturé dimanche à Conakry où des bureaux ont fermé plus tôt que prévu à cause des incidents, selon un journaliste de l'AFP.

Les manifestants anti-Condé ont "bravé les balles des forces de l'ordre qui ont arrêté massivement, tiré aveuglément, molesté cruellement, tuant au moins 10 personnes et blessant par balle plusieurs dizaines" de personnes, a indiqué dans un communiqué le FNDC, le collectif de partis d'opposition et de la société civile qui lutte contre un éventuel troisième mandat de M. Condé

Le FNDC "appelle à intensifier les manifestations demain lundi 23 mars et mardi 24 mars 2020 avec pour objectif ultime le départ du

dictateur
Alpha Condé”.

Au moins 32 manifestants avaient jusqu'à dimanche après-midi été tués depuis le début à la mi-octobre de la vague de protestation, qui a également coûté la vie à un gendarme, selon un décompte de l'AFP. M. Condé, 82 ans, a été élu en 2010 et réélu en 2015.

Aucune indication n'était disponible dimanche soir sur la participation, les résultats et leur date de publication. Les responsables de l'Administration territoriale (Intérieur) et la Commission électorale n'ont pas répondu aux sollicitations de l'AFP.

L'actuelle Constitution limite à deux le nombre de mandats, la nouvelle que propose M. Condé également. Mais, accusent ses opposants, elle lui permettrait de remettre son compteur à zéro afin de se succéder à lui-même fin 2020.

– attaque contre des gendarmes –

Le début du vote, prévu à 08H00 (GMT et locale), a commencé à l'heure indiquée dans un bureau proche du palais présidentiel à Conakry mais il a été perturbé à de nombreux endroits, selon un journaliste de l'AFP et des témoins qui ont affirmé avoir constaté une faible participation.

A

Ratoma (banlieue de Conakry), des jeunes ont attaqué des gendarmes devant des bureaux de vote dans une école. Une autre école dans la même zone a été attaquée et le matériel électoral saccagé.

Des affrontements ont eu lieu dans des banlieues de Conakry comme Cosa, Hamdallaye, Dar-es-salam et Lambanyi.

Des troubles sont aussi survenus à Mamou (centre), à Boké (ouest) et à N'Zérékoré (sud-est), selon des témoins. Du matériel électoral a été détruit dans des localités comme Kobéla (sud), Dinguiraye (nord-est) et Konah (nord-est).

“J’espère que tout se passera dans la paix et la tranquillité et que le peuple guinéen, comme en 1958, montrera sa maturité”, a déclaré, après avoir voté à Conakry, le président Condé, en allusion au “non” de la Guinée, alors colonie française, au référendum organisé par De Gaulle et qui a ouvert dès 1958 la voie à l’indépendance du pays ouest-africain.

Le référendum et les législatives avaient été reportés à la dernière minute il y a trois semaines dans un climat de vives tensions.

C’est surtout le projet de nouvelle Constitution qui déchaîne les passions.

– Troisième mandat? –

M.
Condé assure qu'il s'agit de doter son pays d'une Constitution "moderne". Elle codifierait l'égalité des sexes, interdirait l'excision et le mariage des mineurs. Elle veillerait à une plus juste répartition des richesses en faveur des jeunes et des pauvres. Mais M. Condé entretient le flou sur sa volonté ou pas de briguer un troisième mandat.

Les remises en cause internationales quant à la crédibilité du vote se sont succédé, étayées par la présence sur les listes électorales de 2,5 millions de noms douteux, soit le tiers du fichier.

Les recommandations des organisations internationales sur le fichier ont été "intégralement prises en compte", a affirmé le président Condé dans un discours publié samedi sur la page Facebook de la présidence guinéenne.

L'opposition avait promis de boycotter le vote et d'en empêcher la tenue. La persistance des troubles n'a pas dissuadé le gouvernement d'organiser les scrutins, pas même l'apparition récente du coronavirus.

La Guinée a déclaré deux cas de contamination dont un a été guéri, a annoncé samedi le gouvernement. La présence du Covid-19 suscite l'attention dans un pays où la fièvre Ebola a fait 2.500 morts

entre
2013 et 2016.

Des chefs d'Etat ouest-africains ont annulé leur mission de bons offices prévue au cours de la semaine. Avant le vote, deux grandes organisations régionales avaient renoncé à déployer leurs observateurs ou bien les avaient rappelé.

Par Mouctar BAH [AFP](#)

Cet article est republié à partir de information.tv5monde.com.
Lire l'original [ici](#)
